

03_LOC

28/06/2016

GUISE

L'ADMR aide 5 000 personnes dans l'Aisne mais a besoin de soutien

L'association Aide à domicile en milieu rural de Guise et ses environs a tenu son assemblée générale dans une salle du centre social.



Peu de monde est venu assister à l'assemblée...

« Les difficultés pour l'association sont les mêmes que pour les autres associations : un manque de bénévoles », a souligné Odile Gourlin, la présidente de l'ADMR de Guise et ses environs. Et ce soir, pour l'assemblée générale, aucune famille aidée et invitée ne s'est sentie concernée et seulement six élus se sont déplacés. L'ADMR a pour but d'apporter le bien et mieux être aux personnes âgées, chaque village du canton de Guise, Wassigny, le Nouvion-en-Thiérache est bénéficiaire de l'aide de l'ADMR. »

DÉVELOPPEMENT**DE LA TÉLÉ-ASSISTANCE**

La télé-assistance progresse (+ 9,5 % pour 2015) avec Daniel Lahaye, installateur à domicile. Ce service téléphonique permet aux personnes de se sentir entourées et secourues en cas d'urgence. Les nouveaux matériels permettent avec la géo-localisation de retrouver une personne âgée égarée.

Depuis peu, l'ADMR propose aussi des détecteurs de fumée avec la télé-assistance.

Les heures effectuées depuis deux ans pour l'aide personnalisée à l'autonomie sont en baisse, la CARSAT – MSA et autres caisses sont restées stables . Soit environ 27 400 heures réparties, 24 600 heures en aide à personne âgée et 2 800 heures pour l'auxiliaire de vie auprès des personnes handicapées.

Le service aux familles est en légère diminution pour 1 135 heures d'intervention en TISF (Technicienne d'intervention sociale et familiale) et 1 465 heures en aide ménagère aux familles.

Odile Gourlin, la présidente, a aussi présenté l'association : « *le réseau ADMR en France, c'est 2 950 associations. Pour le département de l'Aisne, le réseau est réparti sur 13 associations , il emploie 956 salariés et intervient auprès de 4 995 personnes.* »

L'ADMR de l'Aisne a un agrément départemental et intervient dans plus de 60 communes. Elle peut répondre à toutes demandes de maintien au domicile pour les personnes âgées et l'aide ménagère aux familles. Le message est lancé, l'ADMR a besoin de soutien pour avancer.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)